
Arrêtés ministériels

A.M., 2014

**Arrêté du premier ministre
en date du 24 avril 2014**

CONCERNANT la désignation de la ministre responsable de l'application de la Loi sur le Conseil du statut de la femme

VU l'article 1 de la Loi sur le Conseil du statut de la femme (chapitre C-59);

LE PREMIER MINISTRE ARRÊTE CE QUI SUIT :

QUE la ministre responsable de la Condition féminine soit désignée ministre responsable de l'application de la Loi sur le Conseil du statut de la femme (chapitre C-59), et ce, à compter de la date du présent arrêté.

24 avril 2014

Le premier ministre,
PHILIPPE COUILLARD

61491

A.M., 2014

**Arrêté du premier ministre
en date du 24 avril 2014**

CONCERNANT la désignation du ministre chargé de l'application de la Loi sur le développement de la région de la Baie James

VU l'article 44 de la Loi sur le développement de la région de la Baie James (chapitre D-8.01) qui prévoit que le premier ministre désigne le ministre chargé de l'application de cette loi;

LE PREMIER MINISTRE ARRÊTE CE QUI SUIT :

QUE le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord soit désigné ministre chargé de l'application de la Loi sur le développement de la région de la Baie James (chapitre D-8.01), et ce, à compter de la date du présent arrêté.

24 avril 2014

Le premier ministre,
PHILIPPE COUILLARD

61490